



Réserve cette date!  
**AMBIOS**  
 1er Congrès sur la Biosécurité et de Biosûreté  
**16-21 mars 2020**  
 Sheraton Bamako Hotel  
 Bamako, Mali  
[www.ambios.org/cibb2020.php/](http://www.ambios.org/cibb2020.php/)

## **FRAIS D'INSCRIPTION ET MODALITES DE PAYEMENT** [www.ambios.org/cibb2020.php/](http://www.ambios.org/cibb2020.php/)

**Personne de contact:** Dr. Boubacar Sidiki Ibrahim DRAME, tél. +223 73 10 98 08  
 < [boubacar\\_drame@ambios.org](mailto:boubacar_drame@ambios.org) >

### **1. FRAIS DE PARTICIPATION**

#### **Ces frais comprennent:**

- Admission à toutes les séances plénières, sessions orales et posters,
- Sac du congrès, agenda et livre des résumés,
- Cocktail de bienvenue
- Café et pauses déjeuner,

Il ne couvre pas les chambres d'hôtel ni la participation à des cours de formation se déroulant en précongrès. Le dîner de gala avec remise des prix d'honneur n'est pas couvert par les frais de Participation au congrès.

#### **Détails frais de Participation avant et après 31 décembre 2019**

	Fin décembre 2019		Fin janvier 2020		10 mars 2020*	
	XOF	\$USA	XOF	\$USA	XOF	\$USA
<b>Etudiants</b>	15000	\$ 25,70	17250	\$ 29,55	18000	\$ 30,84
<b>Professionnels Nationaux</b>	60000	\$ 102,80	69000	\$ 118,22	72000	\$ 123,36
<b>Professionnels Non nationaux</b>	75000	\$ 128,50	86250	\$ 147,77	90000	\$ 154,19
<b>Membres AMBIOS</b>	25000	\$ 42,83	28750	\$ 49,26	30000	\$ 51,40
<b>Diner Gala</b>	15000	\$ 25,70	17250	\$ 25,70	18000	\$ 30,84

\* après cette date, le paiement sera possible uniquement en espèces sur place au bureau des inscriptions pendant le congrès.

## 2. FRAIS ET MODALITES D'INSCRIPTION AUX DIFFERENTS COURS PRECONGRES :

### 2.1. Formation continue pour le renforcement des compétences professionnelles :

Les formations continues sont prévues pour les 16 et 17 mars 2020. Les participants ne peuvent choisir qu'un seul cours à la fois et par jour, les frais d'inscription aux cours sont 45000 francs CFA par module pour les membres AMBIOS régulièrement inscrits et 60000 francs CFA pour les non membres de l'Association.

#### Détails et frais d'inscription aux différents cours précongrès :

N° Cours	Thèmes des cours (Modules) et les dates	Horaires	Salles	Pour Membre (XOF)	Non Membre (XOF)
<b>Jour 1 : - 16/03/2020</b>					
CPA_1	GBRMC Part 1 & 2 (fondamentale & Basique de la Biosécurité & Biosûreté)	8am-5pm	A	45000	60000
CPA_2	Gestion & élimination des déchets biologiques	8am-5pm	B	45000	60000
<b>Jour 2 : - 17/03/2020</b>					
CPA_3	Décontamination et EPI	8am-5pm	A	45000	60000
CPA_4	Transport des matières infectieuses	8am-5pm	B	45000	60000
<b>Jour 3 : - 18/03/2020</b>					
CPA_5	Lutte contre antibio-résistance	8am-5pm	A	45000	60000
CPA_6	Double usage des pathogènes /Agro -bioterrorisme	8am-5pm	B	45000	60000

### 2.2. Sessions des Cours Préparatoires et Examens de Certification IFBA.

**La validité des certificats issus de ces examens durent 5 ans.** Les frais de demande de certification pour chaque discipline technique enseigné sont fixés à 120 000 F pour les membres AMBIOS et 150000 F pour les non membre, ces frais couvrent les frais d'administration, et l'envoi des sujets au Canada (IFBA). Les paiements peuvent également être effectués en espèces ou par chèque par transfert bancaire. Les frais de demande de certification ne sont pas remboursables, quel que soit le résultat de l'examen. En cas de rejet de la candidature pour cause d'inéligibilité, seul 50% des frais d'inscription seront remboursés.

Trois (3) des cinq (5) programmes IFBA de certification seront organisés durant les jours de **Pré-congrès**. Il s'agit de :

- la Certification professionnelle dans le cadre de l'examen de Gestion du Risque Biologique
- la Certification Professionnelle en Biosûreté
- la Certification Professionnelle en Gestion des Déchets Biologiques

N° Sessions	Sessions préparatoires & Examen à la certification IFBA	Horaires	Salles	Candidats aux examens
<b>Jour 2 – 17/03/2020</b>				
CPA_7	Préparation, traitement des questions pour les tests d'examens : -Gestion du Risque Biologique/ Biosûreté -Gestion des Déchets Biologiques	8am- 12am 2pm- 5pm	C	Participants inscrits à l'un des trois cours Précongrès du <b>1<sup>er</sup> jour</b>
<b>Jour 3 – 18/03/2020</b>				
	Examens de certification (durée 2 heures pour chaque Examen)	8h - 10h 10h30 - 12h30	C	Participants inscrits à l'un des deux cours Précongrès du <b>1<sup>er</sup> jour</b>

NB : CPA\_# = Cours Précongrès AMBIOS

### 3. DÉTAILS SUR LE TRANSFERT BANCAIRE

COORDONNÉES BANCAIRES:

BANQUE DU BENEFICIAIRE: BMS - sa

CODE SWIFT BMS : BMSMMLBA

N° IBAN DU BENEFICIAIRE: ML102 01001 031584501401 74

NOM DU BENEFICIAIRE: ASSO MALIENNE DE BIOSECURITE ET BIOSURETE

**Remarque:** tous les frais de transfert bancaires doivent être couverts par le participant. Veuillez prendre en compte ces frais lors du virement bancaire pour vous assurer que le montant exact est entré dans le compte bancaire de l'AMBIOS. Votre banque sera en mesure de vous indiquer les frais de virement corrects.

**Le paiement par virement bancaire ne sera possible que jusqu'au 30 février 2020.** Après cette date, le paiement sera être possible uniquement en espèces sur place au bureau des inscriptions pendant le congrès.

Veuillez envoyer la confirmation de virement bancaire (au format PDF) au bureau du congrès par courrier électronique:

[Cibb2020@ambios.org](mailto:Cibb2020@ambios.org) , ainsi que le nom et l'adresse de la facture:

1. Université / établissement ou prénom et nom \*,

2. Adresse avec code postal \*,

3. Numéro d'identification du contribuable.

*\*obligatoire*

La facture sera émise immédiatement après réception du paiement et envoyée par courrier électronique.

#### **Annulation de l'inscription par le participant**

Si l'annulation intervient moins de 7 jours avant le début du congrès, les frais d'annulation s'élèvent à 100% des frais d'inscription. Si l'annulation intervient entre 7 jours et 1 mois avant le congrès, les frais d'annulation est de 50% des frais d'inscription. Si le paiement a été effectué avant la date limite de paiement du Congrès et si un visa est délivré non attribué à temps pour se rendre à l'événement, les frais d'inscription complets seront remboursés.

#### **Attention! Avis aux auteurs d'articles soumis :**

**Au moins un auteur de chaque article doit s'inscrire et payer les taxes avant le 01 février 2020 pour inclure le résumé de son article dans les actes du congrès.**